



ARCENS - INFOS

3ème trimestre 2017

JUILLET 2017 :

- Le 16 Juillet, le Club des Jeunes d'Arcens a organisé son Concours de pétanque annuel, le soleil était de la partie, une cinquantaine de doublettes étaient inscrites et les nombreuses personnes ont apprécié cette journée estivale, et conviviale.



- Le 22 et 23 Juillet, la fête annuelle du village a rencontré un fort succès. Il y avait des joueurs de pétanque (48 doublettes) et diverses animations (orgue de barbarie, pêche au canard, chansons françaises, démonstration de chiens de berger, bal gratuit en soirée, autos tamponneuses, feu d'artifice). Un problème familial chez les forains attendus par les organisateurs a empêché la venue du manège pour enfants, du trampoline et du stand de tir. Les nombreux bénévoles ont assuré, comme chaque année, le service buvette et restauration pour le bonheur de tous. Dans la salle polyvalente le Club Photo d'Arcens a exposé des photos et des appareils anciens. Un diaporama sur Arcens et ses alentours défilait en boucle, le public pouvait aussi admirer une belle présentation de broderies faites par une habitante. Le Comité des fêtes remercie tous les volontaires présents à cette belle manifestation.



Chanteurs



Broderies



Travail des chiens de berger



Expo d'anciens appareils photos

Août 2017:

- Le 7 août, à l'occasion du marché à la ferme, l'Office de Tourisme Val' Eyrieux organisait le pot d'accueil touristique, du lundi, chez Jérôme Debard, apiculteur. A cette occasion une présentation des manifestations et des structures culturelles du territoire a été faite. La miellerie « Terre d'Abeilles » a accueilli des exploitants fermiers des communes avoisinantes qui présentaient leurs productions (miel, pain d'épices, confitures, pain au levain, fromages, liqueurs, tisanes et produits à base de châtaignes.....). Une animation musicale par le groupe « Batucada Pagelada » sur une inspiration brésilienne a animé l'après midi. De nombreux touristes et habitants ont pu acheter les produits du terroir et se restaurer sur place.



- Le camping municipal ainsi que le plan d'eau ont connu une fréquentation en hausse, due aux nouveaux aménagements du site de baignade (main flottante, trampoline, badminton). Au cours des deux mois d'été, par ces fortes chaleurs, tout le monde a apprécié les coins d'ombre et la baignade.



Septembre 2017:

- Le 2 septembre, Concert en l'église d'Arcens, organisé par l'association Arcade en partenariat avec les associations PHTVV d'Arcens et La Fourcata de St Andéol-de-Fourchade. Une cinquantaine de personnes sont venues écouter et applaudir l'ensemble instrumental. l'OISEAU LYRE (5 musiciens et 1 soprano). Le verre de l'amitié fut offert à la fin du récital.



- Le 4 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. La nouvelle institutrice, Audrey MAFFONE, a accueilli 19 élèves (9 en maternelle et 10 en primaire) épaulée par l' ATSEM Cindy CROUZET et l'assistante de vie scolaire, Cécile MASSON. La rentrée s'est bien passée et les écoliers ont retrouvé avec joie les bancs de leur école.



Bonne année scolaire à tous les enfants

Le 10 Septembre: Les deux équipes de chasseurs d' Arcens accompagnés de leurs chiens étaient contents de débiter la saison de chasse. Le président Monsieur Bernard CHAUVY a renouvelé les consignes de sécurité et les préconisations indispensables pour exercer ce sport, soit: obligation de porter des accessoires fluo, de se déplacer l'arme vide, de ne pas tirer près des maisons, des routes et des chemins.....



ÉTAT CIVIL:

Mariages:

- Le 24 juin 2017 union de Céline Siegler et Benoît Maneval ,
- Le 9 septembre 2017 union de Micheline Delaplace et Guy Reynaud.

Toutes nos félicitations aux mariés.

Dates à retenir:

- Le 1er octobre: Après-midi dansante organisée par le Comité des Fêtes et le Club des Bons Vivants à la salle polyvalente de 14 h à 19 h (entrée 5€/ pers avec une boisson offerte).
- Le 20 octobre: Réunion du Conseil Municipal à 18h.
- Le 21 Octobre: Repas d'automne organisé par le comité des fêtes.
- Les 28 et 29 octobre: Une benne pour les encombrants et une benne pour les métaux seront à disposition, comme chaque année, à la zone d'activités d'Issas. Merci de bien respecter le tri.
- Le 11 novembre: Cérémonie au monument aux morts à 11 heures, suivie d'un vin d'honneur en salle du Conseil Municipal.

- DÉCLAREZ VOS RUCHES du 1^{er} Septembre au 31 Décembre 2017.

Pour rappel, la campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches à commencé:

- obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue,
- toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

La déclaration peut se faire en ligne: **mesdemarches.agriculture.gouv.fr**

HORAIRES MAIRIE

Lundi	14h00	17h30
Mardi	8h00	12h00
Mercredi	14h00	17h30
Jeudi	8h00	12h00
Vendredi	14h00	16h00

HORAIRES POSTE

Lundi	15h30	17h30
Mardi	10h00	12h00
Mercredi	15h30	17h30
Jeudi	10h00	12h00
Vendredi	14h00	16h00

HORAIRES DÉCHETTERIE

Lundi	fermé	14h00	18h00	
Mardi	9h30	11h45	14h00	18h00
Mercredi	9h30	11h45	14h00	18h00
Jeudi	fermé toute la journée			
Vendredi	9h30	11h45	14h00	18h00
Samedi	9h00	12h00	13h00	17h00